



Procès-verbal du Conseil d'administration de l'Association LGBT+66 du 10/09/22.

Le 10 septembre 2022, les membres du conseil d'administration de l'association LGBT+66 se sont réunis à 16h au siège de l'association.

Membres présents :

Christel FREUND (co-présidente)
Michel SITJA-SANCHEZ (co-président)
Guy GAULTIER (secrétaire général)
Fabrice PRUD'HOMME (trésorier)
Shane DURAND (secrétaire)
Jean-Loup THEVENOT (administrateur et président d'honneur)
Jacques VERDIER (administrateur)
Didier MOREREAU-HOFFER (administrateur)

Membres excusés :

Marie-Pierre DELATTRE (administratrice)
Hassan EL KOUFI (administrateur)

75% des membres étant présent.e.s, la co-présidence déclare que le Conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- **Point sur les actions liées au changement de bureau**
- **Contrat PEC et contrat du service civique**
- **Point financier**
- **Nouvelles actions et positionnement**
- **Proposition de modification des statuts et des accroches associées au logo**
- **IMS**
- **Actions en direction des adhérents**
- **Communication**
- **Point sur le programme du Festival**
- **Points divers**

1 – Point sur les actions liées au changement du bureau

La Préfecture a enregistré le changement de Bureau.

Notre banque a fait de même pour notre co-Présidente en qualité de représentante légale et nous a adressé une nouvelle carte bancaire pour que notre trésorier puisse avoir mandat aux moyens de paiement.

La co-présidence va faire un courrier aux institutions et représentants des services de l'Etat concernant le nouveau Bureau et demandera un rendez-vous aux fins de nous présenter auprès d'eux lors d'une visite de courtoisie, notamment pour être à même de répondre aux appels à projets tels que les subventions.

Une information sera faite par mail aux adhérents concernant ce nouveau Bureau, qui sera également présenté aux adhérents lors des soirées d'ouverture du festival film 2022.

2 – Contrat PEC et contrat service civique

La fonction RH est assurée par la co-présidence.

Contrat PEC :

Un travail est en cours pour mieux tracer les contours d'intervention du poste.

L'actuel contrat PEC se termine le 31 Octobre. Dylan postule au département, c'est son axe prioritaire d'emploi, mais il souhaite en parallèle renouveler son contrat. Un accord de principe est validé par le CA pour son renouvellement, sous réserve d'une redéfinition de la fiche de poste et d'éléments techniques à consolider sur la possibilité de modifier la fiche de poste et donc potentiellement le contrat.

Les horaires effectués par Dylan ont donné lieu à 41h supplémentaires. Nous privilégions la récupération de ces heures supplémentaires, en plus des congés de 14 jours qu'il devra prendre avant la fin de son contrat.

Service civique :

Le service civique, pour lequel Margot a été retenue, sera reconduit pour une nouvelle période de 8 mois à compter du 29 octobre. Elle sera reçue avec Christel, Marie-Pierre et Guy (tuteur). Son contrat est en préparation. Pour mémoire un service civique est un statut à part, différent d'un salarié ou d'un stagiaire.

3 – Point financier

Pour les subventions obtenues pour le Festival, les factures vont être adressées aux institutions pour encaisser le reste à payer.

Pour la subvention de l'agglo au titre du contrat de ville, nous avons reçu un courrier de refus de la commune.

Licorne 66, suite à son intégration complète au sein du centre LGBT+66, a fait un don sur le compte.

S'agissant du contrat PEC, il nous revient à 470 € mensuels de reste à payer.

Le secrétaire fera les relances, pour les renouvellements ou ré-adhésions par mail personnalisé, qui seront adressées à la soixantaine de personnes qui ne sont plus à jour de cotisation.

Le trésorier, après sa formation sur le mécénat, nous informe qu'il est désormais obligatoire de déclarer les reçus fiscaux.

4 – Nouvelles actions et positionnement

Attitude envers la ville de Perpignan : Il nous faut regarder l'institution et pas ceux qui la dirigent, selon les principes démocratiques, donc la solliciter au même titre que les autres institutions.

Pour nos prochaines interactions avec la municipalité, nous évaluerons le bénéfice/risque avant toute démarche.

La subvention n'est pas une subordination et ne nous engage pas. Il faut rappeler les devoirs de la ville à leur soutien aux associations. Il faut également limiter les prises de parole des politiques lors de nos manifestations, comme par exemple lors du festival du film et ne pas solliciter un endroit (comme l'hôtel PAMS) qui nous engagerait.

5 – Proposition de modification des statuts et des accroches associées au logo

A la suite du séminaire du CA (voir compte-rendu spécifique), un projet associatif, la modification des statuts, des accroches associées au logo, du règlement intérieur, ainsi que la création de chartes, seront proposées lors de l'AGO de janvier prochain.

Ils continuent d'être remaniés par les différentes commissions qui s'en sont emparées sous la houlette du comité de rédaction.

6 – IMS

Notre agrément est à renouveler pour les interventions du Pôle Education.

Le compte rendu de ces interventions, conduites par Marie-Pierre, pour cette année 2021/2022 est joint en annexe.

La co-Présidente demande une réflexion sur les possibilités d'intervention au sein des CFA et Purple Campus avec le concours de la Région.

7 – Actions en directions des adhérents

Un mail personnalisé sera adressé à toute personne venant d'adhérer ou de renouveler son adhésion.

Un sondage auprès de nos adhérent.e.s. sur ce qu'ils souhaitent proposer comme événements et/ou activités sera effectué.

Par le biais du site Wix nous communiquons sur nos événements conviviaux et activités et pouvons adresser des mails à nos adhérents pour une plus forte mobilisation.

Lors des 'Si on buvait un coup', dont la liste des lieux partenaires va s'allonger, nous souhaiterons bon anniversaire aux adhérent.e.s natifs du mois.

Il pourra être offert un t-shirt aux bénévoles participant à un événement militant, ajoutant ainsi à notre visibilité.

8 – Communication

Pour le pôle communication, ayant vocation à être conduit en binôme, nous devons rencontrer prochainement Thierry Meunier et Bruno D. afin de pourvoir la fonction de porte-parolat.

Nous mettons en place un espace adhérents pour un accès aux informations réservées, mais aussi aux activités et événements proposés.

La co-présidente propose une trame, jointe en annexe, pour réfléchir aux médias utilisés et les méthodes de communication qui sont à élaborer en lien avec nos objectifs.

9 – Point sur le programme du Festival

La programmation de ce Festival est déjà visible sur le programme du cinéma Castillet, il sera remis à l'honneur lors de sa prochaine parution.

Les flyers et affiches sont chez l'imprimeur et une réunion préparatoire à leur diffusion se tiendra lundi 12 septembre à 18h au local.

Un modèle de lettre à adresser par la co-présidence à nos adhérent.e.s, dans le but d'augmenter la fréquentation des salles, sera fourni par le pôle cinéma.

10 – Points divers

Nous serons présents sur le campus de l'UPVD le 7/10 pour la journée des associations (Campus week), pour laquelle nous aurons besoin de renforts.

Un rangement a été effectué au local. Il reste quelques aménagements à faire pour le rendre plus accueillant et proposer à nouveau un café solidaire dont le projet reste à consolider.

Christel nous fait une synthèse des travaux de la Fédération sur les dernières annonces du gouvernement :

- Sarah Sauneron (question d'égalité et LGBT) pilotera le fond des 3M€ du gouvernement et nomination de l'ambassadeur aux droits LGBT.
- Annonce de la création de 10 « Centres LGBT » : Question de la création, du fonctionnement et du financement pas encore très clair... Peur d'un tissu LGBT à deux vitesses : associatifs et étatiques, avec des visions divergentes.
- Selon la représentante : 1,5M€ pour le DILCRAH et le reste pour les centres LGBT

Plan budgétaire à proposer en fonction de notre champ d'action.

La fédération va recenser les associations LGBT.

Un second Rdv est demandé, avec des contre-propositions en préparation par la fédération. Travaux faits sur la présentation de la fédération et ses actions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h. En conséquence de ce qui précède, il est dressé le procès-verbal du conseil d'administration de l'association LGBT+66 du 10/09/2022.

Le prochain CA aura lieu le lundi 17/10 à 18h au local.

Christel FREUND
Co-présidente

Michel SITJA-SANCHEZ
co-président

Shane DURAND
Secrétaire

ORIGINAL SIGNE